

ET EN FRANCE...

QUE FAUT-IL CRAINDRE POUR NOTRE LITTORAL ?

Le réchauffement climatique pourrait avoir des conséquences sur le tracé de nos côtes.



Face à l'érosion de sa plage, la commune de Frontignan (Hérault) a fait construire ces enrochements en épis pour retenir le sable.

Contrairement aux Néerlandais qui se préparent depuis longtemps aux inondations, la France prend à peine conscience des risques que la hausse du niveau des mers fait peser sur ses côtes. Ceux-ci sont pourtant bien réels. Publié cette année, le rapport *Changement climatique et niveau de la mer : de la planète aux côtes françaises* prévoit ainsi une montée des eaux sur le littoral français de 30 centimètres en moyenne d'ici à 2100. «Cette prévision se fonde sur l'hypothèse la plus favorable, à savoir un réchauffement global contenu en-dessous de 2 degrés», précise Jean Jouzel, le climatologue coordinateur du rapport et membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec). Si les températures dépassent ce seuil, la hausse pourrait atteindre 80 centimètres, voire un mètre. Pas suffisant, certes,

pour plonger des régions entières sous l'eau, comme ce qui pourrait arriver aux Pays-Bas. Mais assez pour détruire des habitations construites en bord de mer, affecter des écosystèmes entiers et redessiner le trait de côte.

En première ligne, les estuaires et les zones humides de l'Hexagone. La Camargue pourrait être engloutie par la remontée des eaux salées dans le delta du Rhône. A son embouchure, **Saintes-Maries-de-la-Mer** se changerait en presqu'île. Même scénario pour le marais poitevin, qui disparaîtrait d'ici la fin du siècle. Quant à l'estuaire de la Gironde, ses rives se verrait grignotées par les flots.

Autre conséquence de la montée des eaux : l'accélération de l'érosion qui affecte déjà, selon le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), 27 % du littoral métropolitain. Les côtes sableuses de la façade Atlantique sont les plus touchées. Face au recul de leurs plages, des stations balnéaires comme **Soulac, Lacanau ou Biscarrosse** vont devoir partiellement déménager pour ne pas disparaître.

Mais la hausse des océans n'est la seule responsable de cette intensification de l'érosion. Les tempêtes aussi grignotent le cordon littoral. Selon un rapport du BRGM et de l'ONF (Office national des forêts), celles de l'hiver 2013 ont ainsi entraîné, en Aquitaine, un «recul du trait de côte qui dépasse les 20 mètres sur de nombreux sites». Symbole de cette menace, l'immeuble Le Signal, érigé en 1967 à **Soulac** (Gironde), n'est plus aujourd'hui qu'à 12 mètres de l'océan et a dû être définitivement évacué l'an dernier. Ces tempêtes qui accélèrent la destruction des plages ont-elles pour origine le réchauffement planétaire ? Les

experts du BRGM refusent de se prononcer, les derniers relevés systématiques étant «trop récents pour mettre en évidence des variations liées au changement climatique».

Toujours est-il que ces nouvelles menaces ont incité des villes du littoral à intensifier leur lutte contre l'érosion, en rehaussant le niveau des digues, en enrochant les dunes ou en multipliant les brise-lames. A **Noirmoutier**, la communauté de communes de l'île dépense 3 millions cette année pour se protéger contre la mer. «Cela représente un tiers de nos investissements», calcule son président Noël Faucher qui n'entend «rien lâcher dans la lutte pour la protection du littoral».

A Lacanau, un repli face à la mer est envisagé pour 2040

Malheureusement, ces ouvrages ne procurent souvent qu'un répit passager et génèrent des effets pervers : «La construction d'épis en béton pour retenir le sable sur la plage tend à accélérer l'érosion dans les parties non protégées, estime Carlos Oliveros, responsable des risques côtiers et du changement climatique au BRGM. On déplace alors le problème plutôt qu'on ne le résout.»

L'idée de multiplier les ouvrages défensifs pour pouvoir continuer à construire des habitations sur la côte semble avoir fait long feu. Depuis la tempête Xynthia qui a, en 2010, submergé des milliers d'hectares et tué 47 personnes, on se rend de plus en plus compte qu'il est vain de dresser des barrages contre l'océan. Le ministère de l'Ecologie élaboré ainsi avec les régions une «stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte» qui envisage des solutions radicales allant jusqu'à la relocalisation des activités et des habitations. A **Lacanau**, où l'érosion s'accélère de manière spectaculaire, cette solution d'un repli face à la mer a été évoquée pour l'horizon 2040. Alors que les Pays-Bas n'ont d'autre choix que de lutter pour rester à flot, la France se prépare à l'évacuation de ses zones à risques... et de ses premiers réfugiés climatiques. ■

FRÉDÉRIC BRILLET